

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Rebais, Tourcoing :
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

JOURNAL DE ROUBAIX

DIRECTEUR-GERANT

Le Nord

Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

ANNONCES : 25 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
Ou traité à forfait.

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces à ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Dullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 14 MAI 1870

Nous avions trop à nous préoccuper, en ces derniers temps, de nos affaires intérieures, pour suivre d'un regard attentif les mouvements insurrectionnels qui ont surgi dans quelques localités de l'Italie. Ils se rattacheront n'en saurait douter, aux échauffourées mazziniennes qui éclatèrent, il y a quelques mois, dans plusieurs villes du royaume Italien, et qui tendaient à entraîner les troupes à la défection. On se rappelle la pieuse issue de ces tentatives; mais un des traits distinctifs du conspirateur italien est la ténacité et Mazzini peut appliquer à ses séides toujours prêts à obéir à un de ses caprices. Ce vieil adage : Uno avulso, non deficit alter. Aussi ne nous étonnons-nous pas d'apprendre qu'une nouvelle bande, ayant le même caractère politique que celle de Catanzaro, s'est formée à Coccina. Le gouvernement informé des menées qui s'ourdissaient, télégraphiquement de Florence, avait renforcé ses troupes sur ce point. On croit que la bande se dissoudra à l'approche des troupes. La Nazione, confirmant l'apparition de cette bande, assure que non-seulement les populations sont étrangères à cette tentative, mais encore qu'elles sont animées de sentiments d'ordre et d'attachement aux principes d'autorité. D'autre part, l'Italie constate que les montagnes voisines de Catanzaro ne sont pas encore complètement délivrées de la présence des insurgés. Deux bandes d'une cinquantaine d'hommes chacune, rôdent encore dans les environs, mais serrées de près par la troupe et coupées de toute communication avec la ville.

EDMOND DUVAL.

Bien des fois, nous avons appelé l'attention publique sur les moyens à employer pour rendre à l'industrie française son ancienne activité, en l'arrachant à cet état d'anémie qui la ronge depuis les traités commerciaux de 1860. Grâce à nos réclamations incessantes, l'enquête parlementaire vient de nous être accordée.

Sans contredit, c'est une première victoire obtenue sur le libre-échange; c'est un succès dont la signification est des plus éloquentes. Le vote de l'enquête n'est-il pas l'expression du doute profond qui s'est emparé des représentants du pays, sur l'efficacité du système libre-échangiste, en présence des ruines, des misères qu'il a produites?

Le libre-échange a donc cessé d'être cette doctrine immaculée qui n'admettait aucune contradiction et qui, semblable à la femme de César, ne devait pas même être soupçonnée.

Mais ne nous faisons point illusion : pour que soient définitivement admis les vrais principes économiques, il est une autre victoire que nous devons remporter.

Depuis longtemps, le libre-échange tient les lisères de l'opinion publique, s'imposant à elle par des phrases sonores

comme des tonnes vides; depuis longtemps il égare l'intelligence native de la jeunesse des Ecoles, en lui prêchant une doctrine erronée que le masque de la liberté a pu seul faire admettre.

Comme il dispose de toutes les chaires de l'Etat, il a osé s'écrier, à la façon de Louis XIV :

La science économique, c'est moi ! Mensonge, imposture !

Le régime du libre-échange que l'on veut imposer à la France est, économiquement, une erreur des plus dangereuses, des plus funestes. Nous l'avons bien souvent démontré dans ces colonnes; nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

Mais ce système étant le seul que l'on professe, il n'a pas grand-peine à égarer, à fausser l'opinion publique.

Il est temps de mettre ordre à cet état de choses.

Nous demandons, en conséquence, que la vraie science économique soit enseignée à son tour.

Il nous faut des professeurs indépendants, dégagés de toute influence de coterie, libres dans leurs allures, sincères dans leurs démonstrations, équitables dans leurs appréciations.

Qu'on réclame, car c'est la vérité, que les fabricants de soieries, que les producteurs de vins, que plusieurs industries de luxe parisiennes ont leurs intérêts liés à la liberté des échanges. Mais qu'on affirme aussi, car c'est une vérité incontestable, que les fabricants de fer, les tisseurs de laine, de coton et d'une quantité d'autres matières, que nombre d'agriculteurs ont des intérêts diamétralement opposés à ceux des premiers, et que dès lors le libre-échange est la ruine de leurs industries.

C'est dans la balance de ces intérêts que réside la vérité économique, la seule qui doit être enseignée.

Le gouvernement n'a pas le droit de pervertir l'opinion et de la confisquer au profit de quelques-uns; l'instruction ne saurait être tronquée pour les besoins d'un parti.

Nous ne sommes plus au temps où les professeurs d'histoire, biflant d'un trait de plume toute la période du premier empire, osaient dire à leurs élèves que M. de Bonaparte n'avait été que le généralissime des armées de S. M. Louis XVIII.

Qu'on cesse de commettre en économie politique de pareilles énormités.

Nous objectera-t-on, ainsi qu'on l'a fait en plein Sénat, qu'on ne saurait trouver ni professeurs ni livres qui enseignent la théorie protectionniste ?

De tels livres, nous n'en manquons pas, et des meilleurs. List, Carey, du Mesnil-Marigny, Ganith, et bien d'autres dont les noms nous échappent, ont écrit des ouvrages remarquables dans lesquels les principes de la science sont établis avec une grande clarté.

Quand aux professeurs, n'en doutons pas, d'excellents répondront, au premier appel.

Résumons-nous en quelques lignes.

Ces lignes, nous les répéterons à satiété, sur tous les tons, sans nous lasser jamais, jusqu'à ce qu'on nous ait donné satisfaction.

Au nom de la France qu'il faut éclairer; au nom de la vérité que la science a mission de répandre; nous demandons que l'on cesse d'attribuer aux libre-échangistes le monopole de l'enseignement économique.

Nous demandons qu'une partie des chaires de l'Etat soient confiées aux protectionnistes.

Autrement, encore une fois, la victoire que nous venons de remporter, en obtenant l'enquête, ne serait qu'éphémère, attendu que les théories du libre-échange continueraient à peser sur l'opinion publique.

Désormais donc, plus de privilèges; plus de confiscation de l'enseignement économique au profit du libre-échange. Nous voulons, — et c'est notre droit, — nous voulons notre place au soleil de l'Instruction.

PAUL VERNET.

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

Plusieurs journaux ont publié la lettre suivante attribuée à M. Gustave Flourens, et qu'il aurait adressée à l'Empereur Napoléon en 1868.

Sire,

Après avoir, pendant quarante ans, professé avec éclat, au Muséum d'histoire naturelle et au Collège de France, mon père m'avait chargé de le remplacer en 1863 au Collège de France. L'empressement et la constante bienveillance du public semblèrent ratifier ce choix.

Je viens, sire, demander à Votre Majesté de mettre à exécution le vœu le plus cher de cet homme illustre en m'autorisant à reprendre cet enseignement, auquel jeme suis voué.

Si j'obtenais cette haute mission, j'ose croire que mon zèle et mon entier dévouement aux devoirs du professorat montreraient que je n'en suis pas indigne.

Que Votre Majesté daigne agréer mes humbles hommages.

21 janvier 1868.

Signé, GUSTAVE FLOURENS.

Dès le 3 mai, M. Flourens écrivait à ce sujet au Figaro :

A. M. le rédacteur en chef du Figaro : Londres, 3 mai 1870.

Monsieur,

Dans votre Figaro du 3 mai, je vois une prétendue lettre à l'Empereur écrite par moi à l'occasion du Collège de France.

Si j'étais à Paris, je rechercherais quels peuvent être les auteurs de cet odieux mensonge.

Veillez insérer ma présente réponse dans votre prochain numéro.

GUSTAVE FLOURENS.

Le Figaro n'a pas inséré cette réponse : mais elle vient d'être publiée par le Daily Telegraph, encadrée dans une lettre de M. Gustave Flourens à l'éditeur de cette feuille anglaise, et dont voici la fin :

J'ajouterais ceci :

Je n'avais pas fait attention, en écrivant

au Figaro, à la date attribuée à cette soi-disant lettre de moi.

Un ami me l'a fait remarquer.

J'étais en route, à cette date, pour retourner à l'insurrection crétoise, que j'avais quittée un moment afin d'assister aux derniers jours de mon père.

Faussetaires, soyez donc désormais plus adroits!

GUSTAVE FLOURENS.

London, 10 mai 1870.

C'est au Rappel que nous empruntons ces pièces.

Si l'incident a une suite, nous la ferons connaître.

On vient de publier une carte de la France au point de vue du plébiscite, où les départements sont teintés en rose, en bleu ou en jaune, suivant que les oui y ont été dans telle ou telle proportion. Dans deux départements, la Seine et les Bouches-du-Rhône, la majorité s'est déclarée contre le plébiscite. Dans la Seine, on trouve 56 non sur 100 suffrages exprimés, et 57 dans les Bouches-du-Rhône. Il y a de 60 à 75 oui sur 100 dans 17 départements teintés en rose; Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne, Doubs, Eure, Eure-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher, Cher, Loire-Inférieure, Haute-Vienne, Girondie, Haute-Garonne, Aude, Haute-Loire, Ardèche, Haute-Savoie, Hautes et Basses-Alpes et Alpes-Maritimes.

Les autres départements, qui sont teintés en jaune, ont donné de 86 à 98 oui sur 100 suffrages. En regardant cette carte, on remarque tout d'abord à l'ouest une masse compacte d'une vingtaine de départements qui, à l'exception d'un seul, la Loire-Inférieure, appartiennent tous à ce dernier groupe essentiellement gouvernemental. La sur-ouest a voté non plus avec la même unanimité, mais encore avec un remarquable ensemble en faveur du plébiscite, et la teinte jaune y domine largement. Elle devient rare, au contraire, au nord et surtout à l'est. On la retrouve cependant sur deux groupes de départements (Pas-de-Calais, Nord, Somme, Oise, d'une part; Ardennes, Marne, Meuse et Meurthe, de l'autre) séparés par l'Aisne; tout le reste, dans cette partie de la France, est teinté en bleu ou en rose :

La Corse a donné, cela va sans dire, la presque unanimité au plébiscite. Tous nos autres départements baignés par la Méditerranée n'ont donné leur adhésion que dans une proportion plus faible. Au contraire, sur le littoral de l'Océan, on ne trouve que deux départements, la Gironde et la Loire-Inférieure, où la proportion des oui aux suffrages exprimés ait été au-dessous des 86 pour 100. On n'en trouve qu'un, la Seine-Inférieure, sur le littoral de la Manche. Voici la composition de la commission mensuelle d'initiative : De Barante, Dugué de la Fauconnerie, baron Duquesne, Carré-Kérissouët, Lacroix Saint-Pierre, Magnin, de Bouteiller, Jourdain, Charpin-Fegerolles, Douesnel, Desmaroux de Gaullin, Dréolle Mathien (Corrèze), baron de Pierres.

Dans l'affaire de distribution des bulletins de vote dont nous avons parlé hier, la Cour

de Cassation a rendu un arrêt qui faisant la question du fond entière, rejette le pourvoi du procureur-général de la Cour de Bourges, et déclare que le délit de MM. Michel et Melin (distribution de bulletin de vote sans autorisation) disparaît devant l'amnistie du 14 août 1869.

L'instruction sur le complot se poursuit à Paris avec la plus grande activité. Bearez, plusieurs fois interrogé, aurait fait les déclarations les plus importantes. Il paraît possible que l'affaire vienne devant la Haute Cour dans une dizaine de jours.

EDMOND DUVAL.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

COMMUNIQUEES AUX JOURNAUX PAR L'AGENCE HAVAS

ANGLETERRE.

Londres, 12 mai soir. — Chambre des Communes. — M. Otway, répondant à une interpellation du général Forester dit :

J'ai vu dans les journaux l'annonce d'un meeting qui doit être tenu dimanche dans Hyde-Park, par suite de la proposition erronée que le Gouvernement français aurait demandé l'extradition de M. Flourens. Je sais cette occasion pour déclarer que ni officiellement ni en particulier, directement ou indirectement, lord Clarendon n'a reçu de communication du Gouvernement relativement à M. Flourens ou à tout autre réfugié. J'espère donc que le meeting annoncé pour dimanche n'aura pas lieu; mais s'il a lieu, le Gouvernement prendra les mesures nécessaires afin que l'ordre ne soit pas troublé.

Londres, 13 mai. — Les journaux combattent l'idée d'un meeting démocratique qui se tiendrait dimanche à Hyde-Park et où M. Flourens prononcerait un discours.

Le Times dit que ce meeting est inopportun, au moment où en France des poursuites sont commencées au sujet du complot. Le Times désire qu'aucun Anglais ne prenne part à ce meeting afin d'éviter les malentendus et les exagérations qu'il pourrait faire naître.

PRUSSE.

Berlin, 13 mai. — Le Czar est arrivé à Berlin, ce matin, à dix heures et quart. S. M. a été reçue à la gare par le roi de Prusse et les princes de sa famille.

BELGIQUE.

Bruxelles, 13 mai. — Le Sénat a voté le budget du ministère de la justice par 32 voix contre 16.

GRÈCE.

Athènes, 10 mai (arrivé seulement le 13, à 2 heures du soir). — Le barreau d'Athènes a protesté avec indignation contre la lettre de M. Erskine, du 16 avril, où il est dit que les brigands avaient demandé conseil à trois avocats.

Athènes, 12 mai. — L'opposition considérant la réponse de M. Erskine à M. Zaimis comme équivoque et plutôt conforme à la lettre du 16 avril, envoyée à lord Clarendon, a envoyé à M. Zaimis une nouvelle députation pour exiger de ce ministre un démenti formel des calomnies dirigées contre la nation grecque.

ETATS-ROMAINS.

Rome, 12 mai. — La distribution des prix qui doit être faite aux exposants aura lieu en présence du Pape, lundi, à 10 heures, dans le local de l'Exposition. Les exposants français ont été relativement bien traités par le jury.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 15 MAI 1870.

— 12 —

LES TRAQUEURS

DE DOT

PAR

MM. A. DE PONTMARTIN ET F. BÉCHARD

PREMIÈRE PARTIE.

XY

En parlant de quelques anecdotes qui couraient à Paris, Santa-Maria expliquait tout par ces tristes tribulations que les moralistes découvrent au fond de toutes les actions humaines : l'intérêt, la vanité, la cupidité, la soif des basses jouissances.

— Allonc donc ! tu te calomnies, s'écria Francis, répondant à un mot du comte, un de ces mots qui percent à jour la perversité de l'homme... de la femme, dans les sociétés vieilles.

— C'est possible ! reprit le comte avec amertume; mais je ne conseillerais pas à quiconque ne serait ni mon ami Francis, ni son fils Paul, de trop se fier à ces prétendus trésors de la bonté que tu crois cachés sous la peau du misanthrope !

Ils venaient de quitter la salle à manger pour entrer dans le fumoir. Le maître d'hôtel, après avoir apporté le café et la cave à liqueurs, s'était discrètement retiré. Les deux amis se trouvaient enfin seuls.

— Tu te dis blasé ? reprit alors Francis Hébrard, — désabusé, que sais-je ? — et tu presses dans tes bras, comme au temps de notre jeunesse, un ancien ami, qui ne peut flatter en rien ton amour-propre ! et tu couvres le fils de cet ami, un pauvre étudiant, de tes bienfaits anonymes !... car, tu ne le nieras pas, cette rente, ces dettes payées, ces entrées à l'Opéra, tout cela lui vient de toi ?

Au lieu de répondre aux questions de son ami, le comte de Santa-Maria se leva et lui dit gravement :

Maitre Hébrard, j'ai l'honneur de vous demander la main de M. Paul Hébrard, votre fils, pour mademoiselle Marcelle d'Anglars.

Francis eut un moment de stupeur; puis, d'une voix émue :

— Oh ! mon ami ! reprit-il ; c'est mal ! Ton diner était excellent ; je te suis très-reconnaissant de ce que tu as fait pour mon fils, mais une pareille plaisanterie...

— Je plaisante peu et, cette fois, moins que jamais, dit le comte, dont le sérieux ne se démentait pas. J'ai observé ton fils ; je prétends m'y connaître. Il aime Marcelle et, ce qu'il y a de mieux, c'est qu'il l'aime franchement, pour elle-même, sans arrière-pensée d'ambition ni d'argent.

— Ah ! le malheureux ! le fou !... Il ne nous manquait plus que cela ! s'écria maître Hébrard avec un geste de consternation.

— Mais puisque je te dis qu'il l'épousera ! répliqua Santa-Maria d'un ton ferme et bref.

— Au fait, pourquoi pas ? Rien n'est impossible, balbutia Francis, lancé à son tour dans le merveilleux par l'irrésistible ascendant du millionnaire; tu n'as qu'à vouloir...

— Pas du tout ! interrompit vivement le comte, comme s'il fut allé au-devant de la pensée de son ami. Il est évident que, pour emporter d'emblée ce qui te semble si difficile, pour amener les d'Anglars à prendre l'initiative de la demande, je n'aurais qu'un mot à dire, une ligne à écrire au contrat de mariage. Mais ce mot, je ne le dirai pas; cette ligne, je ne l'écrirai pas... Prendre ton fils par la main, lester ses poches de deux ou trois millions et le présenter au

baron en le priant de l'accepter pour gendre, la belle affaire ! Où serait le mérite ? où serait le plaisir ? Non, non, ce que je veux, ce qu'il me plaît de vouloir, c'est que la baronne et son mari en arrivant à agréer Paul tel qu'il est, Paul, fils du modeste avocat d'Aulas, pour lui seul, pour son amour honnête et sincère, pour ses qualités aimables que j'ai devinées, auxquelles je me suis intéressé tout d'abord, avant même de savoir qu'il était ton fils !

— Ce que tu voudras, comme tu voudras ! dit Francis qui ne chicanait plus ses surprises.

— Geneviève, continua le comte, sans l'écouter... — ah ! mon ami ! y a longtemps que je n'avais prononcé tout haut ce nom-là, mais je puis le redire aujourd'hui, sans amour et sans colère, devant toi, qui recus autrefois mes confidences, devant toi, qui fus témoin de mes tortures — Geneviève est malheureuse par sa faute et celle de ses parents. Elle connaît aujourd'hui, elle a bu jusqu'à la dernière goutte les amertumes du mariage où le cœur n'est pour rien... et pourtant le sien est encore, en apparence, un des plus heureux, un des plus décents que l'on puisse citer dans ces conditions. Je ne veux pas que Marcelle subisse les mêmes malheurs. C'est une nature droite, élevée, loyale. Paul et Marcelle sont dignes l'un de l'autre, faits l'un pour l'autre... elle sera sa femme.

— Mais tu vois bien que j'avais raison

et que tu es le meilleur des hommes ! s'écria Francis.

— Je veux m'amuser, voilà tout, reprit, en haussant les épaules, Fernand, à qui nous rendons désormais son vrai nom. Dans cette foule, qui m'est comode de mépriser en masse, j'ai remarqué deux belles âmes, deux pauvres enfants qui ne demandaient qu'à s'aimer, et que les mêmes obstacles, les mêmes préjugés, les mêmes vices qui m'ont jadis rendu si malheureux, allaient rendre aussi malheureux que moi. Je me suis dit : « Au fait, si, au lieu de me divertir en rendant le mal pour le mal, je m'amusais à faire un peu de bien ?... Cela me changerait... » Tu vois, mon ami, que rien n'est plus simple, que je suis le contraire d'un Montyon et que vous ne me devez, ton fils ni toi, aucun remerciement.

— Je ne te crois pas, je ne l'écoute plus, répondit Francis avec un geste de protestation amicale; ou plutôt, si tu veux que je l'écoute, parlons de toi, mon cher Fernand, de toi seul. Nous avons tout le temps de songer au reste...

(La suite au prochain numéro.)